

## Un prêtre pédophile enfin jugé - 1/2

**Un prêtre, sensé être en relation avec Dieu, suivre les commandements de la Bible, et par dessus tout montrer l'exemple, viole un jeune garçon de 15 ans, et fait subir des attouchements sexuels à plusieurs enfants...**

Il se nomme Emile Leblond. C'est un prêtre de 84 ans, qui a, on peut le dire et le souligner, pêché plus qu'il ne fallait... C'est un ancien curé de Pont Saint Pierre, dans l'Eure. Il est mis en examen le 8 mars 2001, accusé de **pédophilie**, plus précisément de "viol sur mineur de 15 ans par personne ayant autorité". Il était prêtre depuis 1942. Il avait été déjà mis en examen auparavant (en 2001) par un juge d'instruction du Calvados, pour des faits remontant au 30 juillet 1990 suite à une plainte déposée fin 1999 pour viol sur mineur de 12 ans !

Il avait été laissé en liberté en raison de son état de santé, il avait quitté son ministère et pris tranquillement sa retraite...

Ce prêtre amenait régulièrement des enfants, souvent en groupe mais parfois seuls, en **vacances** dans un mobil home à Blonville sur mer (Calvados). Le prêtre n'a jamais reconnu le viol sur mineur, mais a avoué les **attouchements sexuels**.

Les gendarmes de la brigade de recherche de Lisieux ont découvert d'autres victimes de viols et/ou attouchements par ce prêtre grâce à l'envoi de lettres auprès de 150 familles de Pont Saint Pierre : beaucoup d'enfants de cette ville faisaient du catéchisme depuis 1976. Les anciennes victimes sont tombées sous le coup du délai de **prescription**, malheureusement, leurs témoignages ne seront donc pas pris en compte. Mais certaines d'entre elles ont tout de même eu le droit à la parole lors de l'audience dernière.

Lors de cette audience, à Caen, il a été condamné à **8 ans de prison** pour viol sur mineur de 15 ans. Il doit payer **15'000 euros de dommages et intérêts**.

Madame Yves Crespin, avocate de la victime, Pierre (un étudiant âgé à présent de 24 ans) est satisfaite de la peine infligée au coupable. "Ce qui est important, c'est que soit reconnu le crime, donc la pénétration" explique-t-elle. Pierre a été **violé à l'âge de 12 ans** par Emile LeBlond, il a porté plainte en 1999. Il est apparemment la dernière victime du prêtre, la première datant de 1960... C'était un garçon âgé d'environ une 10aine d'années, qui avait subi les attouchements du prêtre. Un second, du même âge, avait subi une tentative de pénétration. D'autres ont été touchés, violés,... mais combien ? Nous ne connaissons aucun chiffre exact.

L'avocat général avait requis 10 ans d'emprisonnement.

L'avocate du prêtre, Madame Xavier Hubert, avoue la culpabilité de son client, mais ajoute : "Il n'est qu'un vieillard abattu par la honte et le remords, comprenez-le... Il n'a eu aucune éducation sexuelle, il est entré très jeune au séminaire, il a une vision de la sexualité très infantile, il n'avait pas conscience du mal qu'il faisait..." S'il n'a pas la notion du bien et du mal en tête, il faut l'interner dans un asile psychiatrique, pas le mettre dans une simple prison pour quelques années, et le faire ressortir ensuite !!

L'avocate de la victime réplique : "**Il minimise ses actes**, il sait très bien que ses actes sont interdits !"

L'abbé a trahi la famille et les enfants, il n'a jamais voulu prendre ses responsabilités et les assumer. Certaines victimes ne se sont pas présentées au tribunal, seulement 5 mais un seul crime à été jugé (celui de Pierre, les 4

## Un prêtre pédophile enfin jugé - 2/2

autres n'ont pas été pris en compte pour cause de prescription !).

Le coupable admet qu'il aime "**toucher les petits enfants**", qu'il ressent une attirance envers eux, et ce monstre, tentant d'atténuer les crimes exercés, explique : "C'était des pénétrations pas très profondes, juste au bord... " !

Il est possible que la hiérarchie de l'abbé soit au courant de ses agissements depuis le début. C'est certainement cela qui a incité ses supérieurs à sa mutation à Pont Saint Pierre en 1976, pour que les victimes d'Evreux restent dans le silence, pensant que le départ de cet homme serait un soulagement. **Comme par hasard, le dossier du prêtre LeBlond à Evreux s'est volatilisé !...**

L'abbé Emile LeBlond a tracé un **véritable parcours pédophile** ; nous ignorons combien de personnes il a violé, certaines témoignent mais il est déjà trop tard, d'autres restent dans le silence de peur de faire ressortir des souvenirs traumatisants datant de leur enfance, ils préfèrent **oublier et se taire**... Seule la plainte de Pierre s'avère recevable, mais je trouve cela insuffisant face aux multiples crimes de ce prêtre, sensé être en relation avec Dieu et la Bible, sensé montrer l'exemple !

*8 ans d'emprisonnement*, pour des viols, attouchements sexuels, des personnes traumatisées et des vies dégradées... ainsi que de l'argent,... Comme s'il n'y avait que cela qui comptait, comme si l'argent faisait oublier, adoucissait la mémoire, estompait les souvenirs douloureux...

*8 ans d'emprisonnement* : je trouve cela insuffisant, et **inacceptable** ! : (